

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: S.I. Les Fontaines de la Ville S.A. en liquidation, Lutry*
2. *Décision de dissolution par:* l'assemblée générale extraordinaire
3. *Date de la décision:* 23.08.2002
4. *Echéance de préavis des créances:* **04.11.2002**
5. *Adresse pour la déclaration des créances:* Jacques A. Gilliéron, chez Jacques A. Gilliéron Cabinet Fiduciaire et Fiscal, route de Genève 76, 1028 Préverenges
6. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7. *Remarques:* Ils sont informés que le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée (art. 745 al 3 CO)

Etude des notaires André Corbaz et Jean-Luc Marti  
1002 Lausanne

(00665042)